



**INTERCO RHÔNE
MÉTROPOLE DE LYON**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Lyon, le 13 décembre 2018

Objet : Mesures annoncées par le Président de la République.

Monsieur le Président de la Métropole de Lyon
20 Rue du lac
Lyon 3
Cedex

Monsieur le président

Le Président de la République Française a souhaité dans son allocution du lundi 10 décembre 2018 « qu'une vraie amélioration du pouvoir d'achat soit perceptible tout de suite ».

Le Président de la république demande à tous les employeurs de verser une prime de fin d'année à leurs agents employés, cette prime ne sera soumise ni à impôt, ni à charge. La section CFDT de la métropole de Lyon, représentant toutes les catégories de personnels de la métropole de Lyon, vous demande donc de prévoir dans les plus brefs délais le versement d'une prime défiscalisée à l'ensemble du personnel de la métropole de Lyon.

Par ailleurs, nous vous demandons aussi de bien vouloir mettre en œuvre, dans l'ensemble de la collectivité, la mesure elle aussi annoncée par le Président de la République française sur le paiement défiscalisé des heures supplémentaires.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions, Monsieur le Président, d'accepter nos sincères salutations.

Pour la section

Agnès BRENAUD